

Liberté
Egalité
Fraternité
—
Travail
Solidarité
Justice

Le Franc-Maçon

Paraissant le Samedi

Bien penser
Bien dire
Bien faire
—
Vérité
Lumière
Humanité

Imprimerie Nouvelle Lyonnaise, rue Ferrandière, 52.

ABONNEMENTS
Six mois..... 4 fr. 50 — Un an..... 6 fr.
Etranger..... Le port en sus
Recouvrement par la poste, 50 c. en plus.
Adresser les demandes et envois de fonds au Trésorier-Administrateur, Bolle, rue Ferrandière, 52

RÉDACTION & ADMINISTRATION
Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration, 52, rue Ferrandière, 52
— LYON —
Les Abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste de France et de Belgique

ANNONCES
Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal
52, Rue Ferrandière, 52
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

SOMMAIRE

A nos Lecteurs. — La Franc-Maçonnerie Lyonnaise. — Propositions. — Chronique Maçonnique. — La Séparation de l'Eglise et de l'Etat (suite). — Clericats et Francs-Maçons. — Nos Instituteurs laïques. — Congrès antisémite de Bucharest. — Persécutions catholiques contre la Franc-Maçonnerie. — Revue des Théâtres. — Bibliographie.
Feuilletons : L'Epreuve. — Société de Jésus.

A nos Lecteurs

Au moment où l'année 1886 finit, nous devons remercier nos lecteurs de la sympathie qu'ils nous ont témoignée.

Nous avons pu, grâce à eux, traverser heureusement la période toujours difficile des débuts.

Le Franc-Maçon a affirmé sa vitalité et sa force; il lui reste à poursuivre sa marche en avant et remplir dans toutes ses parties le programme qu'il s'est imposé.

Aussi, sur la demande d'un grand nombre de nos lecteurs, avons-nous décidé de faire subir à notre journal une transformation qui sera bien accueillie par tous.

A partir du 1^{er} janvier 1887, le format du Franc-Maçon sera modifié de façon à permettre de le collectionner facilement.

De plus, il aura huit pages de texte au lieu de quatre qu'il a actuellement.

Une disposition particulière en rendra la lecture plus agréable, en même temps que les recherches plus faciles.

Pendant que nous nous occupons d'améliorations matérielles, nous n'oublions pas cette autre partie non moins importante : la rédaction.

Elle sera l'objet de tous nos soins.

Une grande place sera réservée à la chronique maçonnique, avis et comptes rendus des travaux et des fêtes maçonniques, etc. Le grand mouvement qui, dans toute la France, prépare la célébration du Centenaire de 1789, tant au point de vue maçonnique que profane, sera l'objet d'une étude spéciale.

Nous aurons également, chaque semaine, des articles d'actualité et de politique générale, de discussions philosophiques et religieuses, des études d'histoire et de science économique et sociale, des variétés littéraires et des dialogues philosophiques.

Ces améliorations nécessaires nous obligent à augmenter le prix de vente du journal.

A partir du prochain numéro, le Franc-Maçon sera vendu 15 centimes.

Le prix des abonnements reste fixé comme précédemment :

Un an..... 6 francs.
Six mois..... 4 fr. 50.

LA FRANC-MAÇONNERIE LYONNAISE

Au moment où chacun se préoccupe, dans les Loges, du Centenaire maçonnique, toute proposition tendant à faciliter les relations des ateliers devait être bien accueillie. C'est, en effet, répondre au sentiment général que chercher les moyens d'une plus intime union entre les membres des Loges; c'est aussi le désir de chacun de nous d'arriver à rendre plus forte l'action de la Maçonnerie, plus efficace la propagation des grandes idées dont elle a été l'inspiratrice et qu'elle continue à répandre avec un dévouement et un zèle infatigables.

Les Loges écossaises s'étaient déjà attachées à la pensée d'une entente commune pour créer un centre de réunion; des pourparlers avaient été engagés dans ce sens, et les moyens les plus propres à atteindre ce but furent discutés par plusieurs ateliers. Aussi, lorsque nous avons, ici, dans notre dernier numéro du Franc-Maçon, soumis à l'approbation de nos amis le projet de la constitution d'un Conseil des Vénérables, assistés de deux délégués, ainsi que les Loges du Grand-Orient l'avaient autrefois organisé, les meilleurs encouragements nous sont parvenus de tous côtés. Cette bienveillante correspondance nous a prouvé qu'il convenait de ne pas abandonner la discussion d'une proposition obtenant un aussi favorable accueil. Nous y revenons aujourd'hui.

Il importe, avant tout, de ne pas perdre de temps en délibérations et d'agir.

Qu'une Loge prenne l'initiative, qu'elle fasse appel aux ateliers du rite écossais, leur demande la nomination de trois délégués, le président et deux délégués, le Conseil serait ainsi formé dès le début; qu'elle propose le lieu, le jour et l'heure de la première réunion, et la constitution du Conseil des Vénérables sera faite; il ne restera plus qu'à examiner les détails de son fonctionnement.

Voilà pour le premier point. Arrivons à la Commission des Loges de tous les rites.

Là encore, il importe qu'une Loge adresse une invitation aux autres ateliers maçonniques de notre ville, leur offre son temple pour la réunion de trois délégués par Loge et que cette convocation permette de jeter immédiatement les bases de l'or-

ganisation définitive de ce Comité général formé dans un but commun et pour une même œuvre.

Commençons bien l'année qui va s'ouvrir; des actes et non point des paroles. Agere, non loqui, voilà la devise que nous souhaitons de voir adopter par le Comité des Loges. S'il choisit un insigne, nous voudrions y voir graver ces deux mots : Union et Action. La Maçonnerie lyonnaise a une large place à prendre dans la grande région du midi, dans le sud-est de la France. Elle ne sera forte, active, puissante que si elle est unie. Les ateliers étaient séparés, qu'ils se rapprochent; ils travaillaient trop isolément, le moment est venu de joindre les efforts et de veiller ensemble, après un commun accord, au développement de la propagande maçonnique.

Voici une des lettres auxquelles fait allusion l'article précédent.

Cette lettre nous a été adressée par un des membres les plus justement estimés de la Maçonnerie française, notre excellent Frère, le D^r Georges Martin, sénateur.

Nous sommes d'autant plus heureux de la publier qu'elle est pour nous un encouragement à persévérer dans l'œuvre que nous avons entreprise :

Mon T. C. M.,

Je lis régulièrement le Franc-Maçon, qui a rendu et est appelé à rendre de véritables services à notre Ordre.

Je trouve excellent l'article que vous venez de publier dans votre dernier numéro sur : « le Conseil central des V. V. des LL. du G. O., ce qu'il est, ce qu'il doit être. »

Vous avez raison d'inviter les LL. Ecoss. à constituer un Conseil central de leur V. V.

Votre proposition, enfin, de constitution d'un Comité d'union des LL. lyonnaises de tous les rites est excellente.

Mais une question que vous devriez bien aborder dans votre journal, c'est la nécessité de l'unification de la Franc-Maçonnerie française, par constitution de la G. L. Symb. nationale de France, administrant les trois premiers degrés sous le couvert, pour les relations étrangères, d'un seul Sup. Cons. dirigeant les at. de hauts grades.

La Franc-Maçonnerie ne sera réellement forte en France que le jour où le G. O., le Suprême Conseil du rite écossais et la G. L. S. E. auront fusionné et doté notre institution d'une constitution nouvelle, sauvegardant tous les droits et tous les intérêts de tous les grades.

On recule devant la difficulté de la tâche et l'on a tort, car cette difficulté est beaucoup plus apparente que réelle.

Si vous préparez les esprits par le journal le

Franc-Maçon, vous rendriez un réel service à notre Ordre, en faisant mûrir une question qu'il serait urgent de résoudre, lorsqu'en 1889 la Franc-Maçonnerie tiendra ses assises à Paris, pour fêter le Centenaire de la Révolution française.

Recevez, mon T. C. M., avec l'expression de mes meilleurs sentiments, ma plus fraternelle poignée de main.

Georges MARTIN,
Sénateur.

PROPOSITIONS

LL. du G. O. de France

Le Vén. de la L. , à l'Or. de Lyon, est prié de vouloir bien mettre sous le maillet pour être porté, dans le plus bref délai, à l'ordre du jour des trav. de l'At. et figurer sur les planches, la proposition suivante :

Réorganisation du Conseil des Vén. des LL. du G. O. de France, par l'adjonction de deux délégués élus au scrutin secret dans chaque L. de l'Or. de Lyon.

Signatures :

At. de la G. L. Symb. Ecoss.

Le Vén. de la L. , Or. de Lyon est prié de vouloir bien mettre sous le maillet pour être porté, dans le plus bref délai, à l'ordre du jour des trav. de l'At. et figurer sur les pl. la proposition suivante :

Organisation d'un conseil des Vén. des At. d. la G. L. Symb. par la réunion des Vén. de chaque L. assistés de deux délégués.

Signatures :

LL. du G. O. de la G. L. Symb. Ecoss. et du Sup. Conseil

Le Vén. de la L. , à l'Or. de Lyon est prié de mettre sous le maillet pour être porté dans le plus bref délai, à l'ordre des trav. de l'At. et figurer sur les pl. la proposition suivante :

Création d'un Comité général de la Maç. lyonnaise où seraient représentées par leurs délégués toutes les LL. de l'Or. de Lyon, sans distinction de rites.

Signatures :

Nos amis n'ont qu'à détacher les bulletins et à les mettre aux tenues d'init. dans les sacs de propos.

L'ÉPREUVE

PAR

CHARLES DESLYS

Comme Jacques, après l'avoir guidée, s'inclinait devant la marquise et probablement allait s'éloigner :

— Un instant, Monsieur, lui dit-elle ! que je vous présente à ma mère, afin que nous ayons le plaisir de vous recevoir...

Puis, à la marquise, qui la regardait sans trop la reconnaître ainsi :

— Ma mère, veuillez être assez bonne pour dire à Monsieur que nous serons heureuses de le recevoir à nos vendredis... C'est l'ami de M. de Vaudreuil, et ce sera le nôtre... un ami sérieux... je dirais presque un vieil ami...

Et se retournant vers lui tout à coup :

Au fait, Monsieur, quel est votre nom ?... Jacques ?...

— Lecomte, ajouta-t-il.
— Comte... de quoi ?...
— Lecomte, tout court... pas plus de particule avant qu'après, Mademoiselle.

— Tiens ! fit-elle ingénument, voilà qui est particulier. Tout le monde ici prend un titre, et les plus modestes se font au moins barons.

III

Le lendemain se trouvait être précisément un vendredi.

Jacques hésitait à se rendre à l'invitation de la marquise, ou plutôt de Rosita. « Prends garde ! » lui disait Léonce. Il se risqua quand même. Il n'avait que huit jours de congé. C'était un mathématicien. La jeune Péruvienne l'intéressait comme un problème.

Pour le résoudre, il allait pénétrer dans un singulier intérieur. — Tous les habitants de Nice en auront gardé le souvenir.

Ce n'était pas un logis, c'était un campement, un capharnaüm où tout gisait pêle-mêle dans un désordre fastueux et pittoresque. Partout des malles béantes, encore bondées de chiffons, dont quelques-uns débordaient sur les tapis et traînaient çà et là. Il ne restait guère de sièges qui ne fussent envahis par une foule d'objets hétéroclites : des robes, des chapeaux, des bibelots, des cartons, des livres, des journaux, des cahiers de musique empilés. Aussi le flot des visiteurs, qui ne cessait d'entrer et de sortir tout le jour durant, ne savait-il comment évoluer dans ce fouillis. On y circulait à l'aventure, on s'asseyait n'importe où, quelquefois même sur le coin des tables. C'étaient les invités eux-mêmes qui faisaient le ménage, bien qu'il y eût un nombreux personnel domestique, mais qui n'était là que pour la forme,

pour la parade. Dans leur livrée dorée sur toutes les coutures, les laquais sommeillaient sur les banquettes de l'antichambre, avec des poses fantaisistes, digérant les abondantes victuailles de la desserte et bénaissant *in petto* cet Eden de leur fainéantise.

En revanche, la cuisinière et le cocher l'envoyaient à tous les diables. Pour eux, c'était un baigne, et M^{me} d'Alméria ne les enchaînait à son service qu'au poids de l'or. Il fallait que la voiture fût attelée à toute heure du jour et de la nuit, suivant les toquades des maîtres de la maison, qui n'y rentraient guère que pour en ressortir aussitôt... Une visite, une course oubliée, un rendez-vous de M. Sisto par delà minuit.

Quant aux repas, il n'y avait pas d'heures fixes. On mangeait quand on avait faim, quand on se trouvait là, en plusieurs actes, en plusieurs tableaux, à la hâte aujourd'hui, demain très longuement et jusqu'à ce que, le champagne stimulant les griseries de la conversation, on sentît sa tête rouler sur l'épaule du voisin. Chacun, sans se préoccuper des autres, se mettait à table lorsque l'envie lui prenait. Celui-ci mangeait froid, celui-là chaud. Par ici le dessert, par là le potage. Et tandis qu'on le réchauffait pour les retardataires, ils grignotaient des gâteaux ou des fraises. Les maîtres de la maison, voire même les étrangers, amenaient à leur remorque un convive imprévu. Ce n'était plus une table, c'était un buffet en permanence, un bar américain. On y louchait du matin au soir.

Cet esprit de désordre était la règle de la mai-

son, surtout au point de vue des relations extérieures. Tous les mondains de la colonie étrangère y passaient tour à tour, aujourd'hui fêtés, oubliés demain. On ne se reconnaissait pas plus dans la cire molle des impressions des d'Alméria que dans le dédale encombré de leurs vastes appartements.

Rosita était née dans ce milieu, c'était son élément, elle y nageait comme le poisson dans l'eau. Elevée par une mère insouciant et sans énergie, elle avait grandi en toute liberté, ne relevant que de ses caprices et de son bon plaisir. Des flatteurs de toute sorte applaudissant à ses extravagances, elle s'en était fait une seconde nature; elle se croyait tout permis. Nous l'avons vue sur la promenade des Anglais sourire au baiser de Léonce et le lui renvoyer en plein public.

A la maison, c'était bien pis. Elle s'y moquait ouvertement du qu'en-dira-t-on, ébauchait un pas de cancan, fredonnait le répertoire des petits théâtres, et faisait de la voltige sur le dos des fauteuils, parfois même sur les genoux des intimes, en leur demandant du feu pour allumer sa cigarette. Que voulez-vous ? tout le monde l'applaudissait, la surexcitait. Elle n'y voyait aucun mal. C'était amusant, c'était drôle. Elle nous l'a dit elle-même.

Nous les savons encore, son frère n'était jamais là. Quant à M^{me} d'Alméria, douillettement installée dans une confortable bergère, son chien favori dans le giron, à peine élevait-elle de temps en temps la voix :

— Rosita ! Voyons, chère folle !

CHRONIQUE MAÇONNIQUE

La L. . . *Solidarité*, de Givors, à l'occasion d'une quadruple initiation, avait organisé une petite fête intime où les L. . . de Lyon et de St-Chamond et de St-Etienne étaient représentés.

Après la réception, un de nos collaborateurs a pris la parole, et dans une courte causerie a indiqué le rôle social, qui incombe aujourd'hui encore à la Franc-Maçonnerie.

Il a d'abord signalé le péril que l'organisation ecclésiastique fait courir à la Société civile; il a indiqué les grandes lignes de cette organisation: direction unique, extérieure, infaillible, habile impulsion donnée à une armée de prêtres, séculiers et réguliers, par la Société de Jésus; le confessionnal, les congrégations, les couvents, les institutrices ou précepteurs, placés dans les familles, par leurs soins, et favorisant leur œuvre; à côté, les écoles congréganistes façonnant à la discipline et à l'obéissance aux lois de l'Église l'esprit des enfants, les cercles catholiques et les associations pieuses d'étudiants, complétant le système, avec les syndicats catholiques qui obligent l'ouvrier à rester dans l'engrenage, s'il veut conserver sa position.

La Société des Francs-Catholiques est le couronnement de cette formidable organisation, en protégeant en tous lieux ses affiliés et en leur ouvrant l'accès des plus hautes carrières.

La démocratie, divisée, morcelée dans chaque ville, n'ayant entre ses diverses fractions aucun lien qui permette à un moment de danger une résolution identique, prise à la fois sur tous les points du territoire est exposée aux plus rudes assauts.

La Franc-Maçonnerie est la seule organisation qu'elle ait à sa disposition; mais pour que cette force considérable puisse être utilisée, il faut réaliser plusieurs conditions:

1° Une union plus intime au sein de chaque Loge, entre toutes les Loges d'une même ville, entre toutes les villes de notre pays;

2° Un travail plus actif, une étude plus générale des questions économiques qui préoccupent la société moderne et amènent la Maçonnerie à préparer l'évolution sociale, comme elle a préparé la révolution politique de 1789.

Les applaudissements qui ont accueilli ce discours ont prouvé combien les idées que nous défendons sont vivaces dans les LL. . . et quel puissant réveil de l'opinion et de l'action maç. . . se prépare à bref délai.

Un dîner intime, très cordial, a terminé la fête de la L. . . dont chacun emportera le meilleur souvenir.

La Séparation de l'Église et de l'État

(Suite)

« Vous prétendez que vous avez reçu des richesses comme Église, comme opinion, et que ces richesses sont attachées à l'existence même de votre opinion et de votre Église; eh bien! supposez que tout le monde quitte le catholicisme, et qu'il ne reste plus qu'un seul catholique en France; il sera donc propriétaire des deux milliards qui appartiennent au catholicisme? »

La Constituante ne crut pas devoir s'arrêter aux objections qui lui étaient soumises; elle s'empara des biens de l'Église; elle décréta ce qu'on a appelé la Constitution civile du clergé et fit, avec des prêtres, des fonctionnaires salariés.

A ce propos, les partisans du maintien du budget des cultes reprennent leurs prétentions et s'écrient: « On nous a accordé ce budget comme un dédommagement; on a donc reconnu que

nous étions propriétaires, puisque, pour tenir lieu des propriétés que nous avions, on nous a offert une rente qui n'est, qui ne peut qu'être une forme de remboursement. L'État s'est reconnu notre tributaire: il s'est lié vis-à-vis de nous. »

J'ai montré tout à l'heure, MM. . . TT. . . CC. . . FF. . ., que l'argument n'avait aucune valeur; je vais le prouver par un autre fait tiré de la constitution civile du clergé.

Cette constitution civile, si on l'accepte, il faut l'accepter dans son ensemble. On ne peut pas en distraire un article agréable — l'article qui permet de prendre l'argent — et de laisser de côté les autres. Or, que disait-elle, cette constitution civile du clergé? Elle disait que, désormais (faisant cesser un abus qui avait duré trop longtemps), les évêques et les curés seraient nommés par le suffrage universel. C'était bouleverser de fond en comble l'organisation existante du catholicisme. Aussi les prêtres les plus fidèles, les plus dévoués à l'Église ne tardèrent pas à protester.

Plutôt que de prêter le serment constitutionnel qu'on leur demandait, ils s'allièrent aux combattants de la Vendée. Alors que la France républicaine avait à lutter contre l'étranger, ils se dressèrent debout, derrière elle, suivant l'expression de Michelet, pour la poignarder dans le dos, tandis qu'elle faisait face à la coalition des rois!

Depuis, nous n'avons pas appris qu'on eût beaucoup demandé, dans le monde ecclésiastique, le retour à la constitution civile et la nomination des évêques et des curés par le suffrage universel.

La constitution de 1791 n'a pas lié le clergé; elle ne nous lie pas non plus. Au surplus, reconnaître à l'Assemblée constituante le droit de faire une Église selon telle ou telle formule, n'est-ce pas reconnaître à la Convention, ou à toute autre assemblée, le pouvoir de défaire ce qui aurait été précédemment établi?

Aussi, très prudemment, les partisans du budget des cultes n'insistent pas beaucoup sur la constitution civile du clergé. Ils aiment mieux parler du Concordat signé par le pape Pie VII et par Bonaparte. Cette fois, affirment-ils, il est impossible de prétendre que la France ne s'est pas liée. Tant que le Concordat, accepté par le pouvoir civil qui représentait la nation, par le pouvoir ecclésiastique qui représentait l'Église, n'aura pas été abrogé, il sera téméraire de vouloir porter atteinte à un état de choses qui fait loi pour tous et devant lequel tous doivent s'incliner.

MM. . . TT. . . CC. . . FF. . ., vous avez entendu bien souvent cet argument, et vous l'avez rencontré dans des discours ou dans des écrits, qui avaient quelquefois pour auteurs des républicains. Je voudrais pouvoir dire, sans blesser aucun de nos coreligionnaires politiques, que l'argument n'a pas la portée qu'on lui attribue ni la valeur qu'on lui accorde. Avez-vous lu le Concordat? Savez-vous si ces engagements mutuels ont été tenus? Car enfin tout est là. Si l'Église a déserté les obligations que le Concordat lui imposait; si l'État n'a pas respecté les siennes; si, des deux parts, on s'est attaché à laisser tomber ce document en désuétude, à le violer dans son esprit et dans sa lettre, il ne lie plus personne, il n'existe pas plus que n'existerait un acte d'association dont les deux contractants auraient chacun déchiré la moitié aux applaudissements de tout le monde.

Qu'établit donc le Concordat?... Bonaparte était un homme d'ambition égoïste et de gouvernement personnel. Il n'a pas eu la naïveté et l'humilité de se livrer à l'Église. Il a remonté, dans le passé, à la tradition de saint Louis, ou, plus authentiquement, à celle de Louis XIV et de l'Église gallicane. Cette tradition soumettait, dans les cas les plus essentiels, l'autorité de l'Église à l'autorité de l'État. La puissance du roi était la puissance souveraine, celle qui avait le dernier

mot: « Les règles, disait l'article 3 de la déclaration de l'Église gallicane, confirmée par le Concordat — les règles, les mœurs et la constitution reçues dans le royaume, doivent avoir leurs forces et leurs vertus et demeurer inébranlables. » Bonaparte ajouta encore aux prétentions dominatrices de Louis XIV. Vous vous souvenez, MM. . . TT. . . CC. . . FF. . ., des prescriptions, minutieuses jusqu'au ridicule, que renferment le Concordat et les pièces annexes; vous n'avez pas oublié les détails puérils qui s'y trouvent sur le costume ecclésiastique, l'appellation des évêques et autres cas de même gravité. Vous connaissez aussi l'existence de ce cathéchisme célèbre, approuvé par un grand nombre de hauts dignitaires de l'Église, et qui semble lier les destinées du catholicisme français aux destinées de la famille Bonaparte. Mais, ce qui est le plus essentiel, vous n'avez pas perdu de vue l'article 24 de la convention du 26 messidor an IX, qui détermine la portée vraie du Concordat. Il est ainsi rédigé: « Ceux qui seront choisis pour l'enseignement dans les séminaires souscriront la déclaration faite par le clergé de France en 1682, et publiée par un édit de la même année. (A suivre.) »

CLÉRICAUX ET FRANCS-MAÇONS

Nos lecteurs, ceux qui appartiennent à la région lyonnaise surtout, se souviennent des attaques dirigées par un journal de notre ville contre les francs-maçons et la Franc-Maçonnerie. L'organe cléricale, auquel nous faisons allusion, publia même une liste de francs-maçons qu'il désignait aux haines et aux vengeances de ses pieux lecteurs.

La loge *Bienfaisance-Amitié*, Or. . . de la Croix-Rouge, eut l'honneur d'être seule frappée, malgré la promesse faite par le *Nouveliste* à ses lecteurs, de publier les noms de tous les maçons lyonnais.

Encore la liste publiée contenait-elle de nombreuses erreurs. Un document datant de sept ou huit ans avaient servi de base à la satisfaction de rancunes cléricales. On y voyait des noms de maçons morts depuis longtemps, beaucoup avaient changé de domicile et bon nombre ne se trouvaient point parmi les suspects.

Un fait analogue vient de se produire en Belgique. Désireux de porter un coup terrible à la Maçonnerie belge, le parti catholique vient de faire publier et de mettre en vente une liste générale des maçons belges, au prix de 3 fr. 50 (on voit que la question commerciale est toujours habilement liée à la question politique).

Malheureusement, leur ardeur à nuire à ceux qui ne pensent point comme eux leur a fait faire un pas de clerc, et toute l'affaire retombe sur eux.

De même qu'à Lyon, ils ont utilisé des documents déjà anciens; ils ont ressuscité des morts, ils ont fait francs-maçons des gens qui ne l'étaient plus ou qui ne l'avaient jamais été.

Ils ont même poussé l'étourderie jusqu'à bombarder franc-maçon un conseiller provincial, rédacteur en chef du journal catholique le *Bien Public* de Gand. Se figure-t-on, en France, M. Veillot ou M. de Mun signalés comme membres d'une Loge maçonnique.

Un grand nombre de maçons omis sur cette liste protestent et demandent à être mentionnés sur le livre d'or de la Maçonnerie belge.

Un grand nombre d'autres maçons, ou prétendus tels, ont porté plainte et réclament des indemnités à l'éditeur, se fondant sur ce fait indément que cette liste n'a été publiée que dans le but de leur porter préjudice.

La méchante attaque des cléricaux belges pourrait leur coûter cher.

Nos Instituteurs laïques

M. Dyonis-Ordinaire, dans la *République Française*, appelle l'attention du gouvernement sur la situation difficile faite aux instituteurs laïques dans l'ouest de la France:

Dans deux communes de la Loire-Inférieure, les instituteurs congréganistes ont été remplacés par des laïques, et les laïques y sont traités en parias.

L'une est Philibert-de-Grandlieu. Là, il avait été fait défense aux bouchers de livrer de la viande à l'homme de la loi scélérate, et aux barbiers de le raser. Je me rappelle avoir jadis, dans la *Petite République*, quand j'y écrivais, signalé cet interdit grotesque à la risée publique. Un arrêté du maire a, parait-il, autorisé l'instituteur de l'État à se nourrir et à être propre.

Mais à Frossay, près Paimboeuf, l'interdit n'est pas levé, et l'école laïque est isolée et tenue pour suspecte, comme une léproserie.

L'institutrice n'est désignée dans le pays que sous le sobriquet de *Madame Obligatoire*. Elle et son mari n'ont de relations qu'avec de rares fonctionnaires assez hardis pour braver l'influence de M. de Lareinty, toute puissante dans cette région.

Le maire, M. Pinesson-du-Sel-des-Marais, a une municipalité à son image, et n'a pas accordé un centime à l'école depuis le 7 septembre 1884. On peut penser dans quel état de délabrement se trouve cette malheureuse école.

On a dû clore les classes avec des planches, pour qu'elles ne devinssent pas comme des halles. On a dû faire le même travail pour les fenêtres, qui ne donnent plus de courants d'air, mais qui ne donnent plus guère de lumière.

Aux premiers froids, il faudra fermer les classes et renvoyer les adultes, qui ne trouveront de chauffage que dans les écoles congréganistes. Car celles-ci ne manquent de rien: elles ont des tableaux, des cartes géographiques, des livres. La municipalité les comble. Et l'école laïque n'a pas même une clôture de séparation entre les garçons et les filles.

Une telle situation est absolument intolérable. Il est nécessaire que le gouvernement intervienne et rappelle à leurs devoirs les municipalités réactionnaires qui seraient tentées de les oublier. L'État doit soutenir et protéger nos instituteurs laïques partout où ils sont molestés. Ce n'est qu'à cette condition que la loi sur la laïcité pourra porter tous ses fruits.

Il faut que nos instituteurs se sentent soutenus et protégés. Il ne faut pas que chaque fois qu'ils voudront prendre une initiative heureuse et utile, ils se heurtent au mauvais vouloir ou à l'inertie de ceux qui doivent les encourager et les soutenir.

Si nous blâmons, avec raison, l'abandon dans lequel on laisse nos instituteurs isolés au milieu de populations encore hostiles, parce qu'elles n'ont pas su secouer le joug du prêtre, nous ne pouvons nous empêcher de trouver regrettable l'attitude d'une fraction du haut personnel universitaire.

Il est, en effet, bien étrange le spectacle qu'offre certaines grandes villes. Les congrégations républicaines, dans lesquelles les institutrices et les instituteurs, animés de sentiments républicains, sont obligés de se cacher soigneusement, s'ils veulent obtenir de l'avancement, tandis qu'il est permis à d'autres d'établir, sans nulle crainte, leur dévouement à l'Église et à ses institutions.

Est-ce là ce que le législateur a voulu, en créant la laïcité dans le personnel et dans les programmes. Non, il n'a pas voulu cela; mais il a compté sans cette force d'inertie que savent opposer certains hommes aux désirs et aux volontés de la nation.

C'est ainsi que nous voyons à Lyon même des instituteurs laïques refuser de donner la plus simple adhésion à une œuvre démocratique comme celle du Centenaire de 1789, parce qu'ils craignent qu'en haut lieu on ne leur en fasse supporter les conséquences. Pendant ce temps, aux portes de Lyon, un instituteur peut faire de la propagande aux élections pour les candidats réactionnaires; il peut, en dépit de la loi et des instructions ministérielles, faire apprendre le catéchisme à ses élèves pendant les heures de classe,

La chère folle répondait en lui tirant la langue ou par quelque joli pied de nez.

C'est ce qui venait d'avoir lieu précisément. On en riait encore quand le valet annonça:

— Monsieur Jacques Lecomte.

Rien qu'en entendant ce nom, elle se sentit en faute... mais peut-être n'avait-il pas vu. Prompte à changer d'allures et de ton, elle alla gracieusement à sa rencontre, en véritable demoiselle de maison, comme elle savait l'être au besoin.

— Nous nous disposions à faire de la musique, Monsieur Lecomte: ne m'avez-vous pas dit que vous étiez musicien?

Il ne s'en souvenait nullement, mais s'inclina comme pour lui donner raison et la suivit au piano, vers lequel elle paraissait vouloir le conduire.

— L'Œil crevé! la Belle Hélène! demandèrent plusieurs voix.

Elle ne se fit pas prier et, feuilletant au hasard diverses partitions d'opérettes, elle exécuta tour à tour les mélodies les plus cascadiantes, avec une verve, un brio, un diable-au-corps qui lui valurent les bravos de l'assistance.

— Eh quoi! dit-elle au nouveau venu, qui ne s'associait que poliment à cette ovation, quoi! vous ne me félicitez pas aussi, Monsieur Jacques!...

— Si fait, Mademoiselle, répondit-il, je rends hommage à votre talent; mais je désirerais le voir s'exercer à des œuvres qui en fussent plus dignes.

— Le classique? fit-elle en préludant à la *Der-*

nière Pensée de Weber; cela ne les amuserait guère, ni moi non plus peut-être. Apportez-moi demain matin quelque chose de Beethoven; nous serons seuls et j'essayerai.

On réclamait à grands cris de l'Offenbach.

Elle attaqua nerveusement le finale du premier acte de la *Grande Duchesse*: « Voici le sabre, le sabre de mon père... »

Tous les autres le répétèrent en chœur.

Déjà Jacques avait disparu.

Cette connaissance, nouée d'une façon si bazarre, se transformait tout de suite en une véritable intimité. Jacques fut reçu le lendemain matin. Rosita semblait l'attendre. Elle était seule. On se mit au piano.

— Vous d'abord! avait-elle dit.

Ce n'était pas un virtuose, mais il avait le sentiment, la passion de l'art, et les communiqua promptement à celle qui l'écoutait. Elle était émue, charmée.

— Oh! j'ai compris, dit-elle; encore!... ensemble...

Et les quatre mains coururent sur le clavier. Toute la *Symphonie pastorale* y passa.

Rien de tel que cette divine musique pour amanner les sympathies en abrégé les heures, ils ne croyaient être là que depuis quelques minutes. Ils se connaissaient comme depuis vingt ans. En dehors du cercle de ses flatteurs ordinaires, elle se laissait voir telle qu'elle était en réalité, intelligente, candide et sensible.

— Oh! lui dit-elle, vous me rendez meilleure!

Revenez, revenez souvent... Ce soir, par exemple, nous avons du monde.

Il hésitait, il refusait, craignant de se rendre importun.

— Non, lui dit-elle; j'ai besoin d'un conseiller, d'un guide.

— Mon âge ne se prête guère à ce rôle, répliqua-t-il, et je suis trop nouveau venu dans cette maison...

— Qu'importe! l'interrompit-elle, si j'ai confiance en vous?... Personne, du reste, n'en saura rien... Tenez! convenons d'un signe entre nous. Toutes les fois que vous me verrez dire ou faire quelque chose de mal, portez la main à votre moustache, comme vous le faites en ce moment... je comprendrai... je m'arrêterai, parole d'honneur! Est-ce convenu, dites?...

— A ce soir!... répondit-il.

En pouvait-il être autrement? Ce nouvel accord, si gracieusement proposé, le piquait au jeu. Il se disait:

— D'ailleurs je n'ai plus que huit jours. Ebauchons toujours cette conversion...

Gardez-vous de croire que ce fut un convertisseur, un mentor de parti pris: loin de là, nous vous donnons notre héros d'après nature, et comme le plus simple, comme le moins prétentieux des hommes. Son roman avec la jeune Péruvienne, après avoir franchi les premières phases de la curiosité, de l'intérêt, en arrivait à celle d'une sorte d'affection fraternelle. Sa sœur adoptive, jusqu'alors abandonnée à elle-même, n'avait peut-être besoin que d'un sage avertissement pour

éviter les pièges tendus sous ses pas, pour se lever à la hauteur d'un avenir digne de sa condition.

— Que cet espoir se réalise, se disait-il, et je n'aurai pas perdu mes vacances.

Il revint donc ce même jour, mais assez tard, car il avait su deviner, à certains préparatifs, qu'il y avait grand dîner à la villa d'Almeria.

On était encore à table lorsqu'il fut introduit dans le salon. Quelques autres invités pour la réception du soir s'y trouvaient déjà réunis. Jacques ne connaissait personnellement aucun d'eux. Il se tint à l'écart, feuilletant des albums, mais non sans observer de coin de l'œil le monde composite, hétérogène, qui paraissait autour de lui.

Singulière société que celle qui prend à Nice ses quartiers d'hiver et dont Victorien Sardou a esquissé, dans *Odette*, un si pittoresque et si spirituel aperçu. Tous les personnages de sa comédie figuraient là, depuis le grand seigneur authentique jusqu'au gentilhomme de contrebande qui rentrera demain dans la coulisse après un scandaleux éclat. La veille encore, on n'y regardait pas de si près. C'est une ville de tolérance. Les relations s'y nouent par un banal enchaînement de rencontres et font aussitôt la boucle de neige.

(A suivre.)

puis, le dimanche, les conduire à l'église pour chanter au lutrin.

Ailleurs, c'est un instituteur ou une institutrice qui se marient religieusement, contre leurs propres croyances, parce qu'un mariage civil serait mal interprété et pourrait compromettre leur avenir.

Un autre instituteur laïque aussi courageux, et pour cause, envoie sa fille à l'école congréganiste qui est à 2 kilomètres de chez lui, pendant qu'à sa porte se trouve l'école laïque.

Ici, c'est une ou plusieurs directrices qui contraignent leurs adjointes à accompagner les élèves au catéchisme et à les y surveiller pendant tout le temps que mettra le prêtre à démolir l'enseignement donné par l'institutrice.

Celle-ci, la veille des examens au certificat d'études, conduit ses élèves à Notre-Dame de Fourvières dans le but de leur faire obtenir, après confession et communion, le diplôme désiré.

S'agit-il de quelques faits isolés et sans grande importance? Non; ces faits se renouvellent souvent et un peu partout.

La cause en réside dans ce seul fait: la loi a bien décrété la laïcité dans le personnel et dans les programmes, cette laïcisation a bien été accomplie, mais le véritable esprit laïque n'a pas suffisamment pénétré la masse de notre personnel enseignant. Il reste encore dans le personnel dirigeant trop d'hommes qui sont laïques par l'habit et congréganistes par inclination et par sentiment. Et le malheureux instituteur auquel la République, dans la majorité des cas, mesure encore parcimonieusement les services rendus, l'instituteur, qui a peine à vivre avec son modique traitement, placé entre sa conscience et ses intérêts, opte souvent pour ce dernier.

En attendant le jour où nous pourrons donner aux éducateurs de la jeunesse française le rang et la place qui leur sont dus dans la société, il faut que partout l'opinion publique agisse et les défende, il faut qu'elle rappelle à leur devoir ceux qui tenteraient de s'en écarter.

Congrès antisémite de Bucharest

Nous recevons de la Société la Libre Pensée d'Anvers la protestation suivante contre les résolutions du Congrès antisémite de Bucharest. Les résolutions contre lesquelles protestent nos amis d'Anvers, sont trop attentatoires au droit et bon sens, pour qu'il soit possible de les prendre au sérieux :

Le Congrès antisémite international, qui a siégé à Bucharest au mois de septembre dernier, a pris les résolutions suivantes :

« 1° Les juifs sont reconnus comme indignes de rester plus longtemps en Europe au milieu des autres peuples »

« 2° Jusqu'à ce que l'on trouve les moyens de pouvoir les chasser des Etats européens, le Congrès impose à ses adeptes de Roumanie, de France, de Hongrie et de tous les autres Etats qui adhéreront à ses décisions, de demander à leurs gouvernements et à leurs Chambres :

« a) De ne laisser accorder par l'Etat, les districts ou les communes, aucune concession, sous n'importe quelle forme aux juifs, même sous un nom d'emprunt.

« b) De n'accorder aucune fonction salariée par l'Etat, le district ou la commune, à aucun juif, ni aux sociétés d'assurances, ni aux banques, etc.

« c) De ne vendre aucune propriété aux juifs; de ne pas leur accorder le droit d'affermage des terres, des maisons ni des moulins (que personne

non plus n'affirme aux juifs ni terres, ni maisons, ni hôtelleries, ni cabarets).

« d) D'interdire aux juifs de tenir des établissements tels que : restaurants, hôtels, cafés, brasseries, fabriques d'alcools et débits de vin; de les empêcher d'être boulangers, épiciers, marchands de grains, médecins et pharmaciens.

« e) D'intervenir auprès des prêtres de toutes les confessions, pour qu'ils propagent ces idées parmi les paroissiens, et auprès des professeurs à l'école, pour que rien ne soit acheté par eux chez les juifs et qu'ils ne prennent aucun Israélite à leur service.

« f) Toutes les nations qui adhèrent à ces décisions doivent intervenir auprès de leurs gouvernements pour qu'il soit fait des lois dans ce sens, et il doit se former chez elles des comités qui, par des pétitions collectives, demandent l'application de ces décisions. »

La société « La Libre Pensée d'Anvers », vu les résolutions adoptées par le susdit Congrès;

Considérant que les journaux ont reproduit ces résolutions à titre de curiosité et sans protestation aucune;

Considérant que la tenue d'un Congrès antisémite en pays civilisés de l'Europe au XIX^e siècle est non seulement un défi à la raison humaine, mais une négation des droits de l'homme;

Considérant que les résolutions barbares et féroces dudit Congrès ne sont que les conséquences de l'oblitération du cerveau humain, par l'action nuisible des dogmes religieux;

Considérant que les dites résolutions, fidèle reflet des visées cruelles de la caste des prêtres à toutes les époques historiques de l'humanité, ne tendent qu'à augmenter la division et la discorde entre les hommes, à développer la haine entre les citoyens et à provoquer la persécution universelle contre une catégorie déterminée de nos semblables;

Considérant que non satisfaits d'émettre des principes d'exclusion qui sont la honte du XIX^e siècle, ledit Congrès fait un appel indirect aux gouvernements, en vue de faire passer dans les lois, contre les hommes paisibles et inoffensifs, le régime cruel de la force brutale;

La société « La Libre Pensée d'Anvers », cercle rationaliste, proteste solennellement, au nom de la loi naturelle, contre les résolutions dudit Congrès;

Met ces résolutions féroces au ban de l'humanité;

Et invite tous les gouvernements à provoquer des mesures pour en empêcher l'exécution et même le retour.

La présente protestation sera portée à la connaissance de toutes les sociétés rationalistes, avec prière d'y donner leur adhésion et la plus grande publicité.

PERSÉCUTIONS CATHOLIQUES CONTRE LA FRANC-MACONNERIE

(Suite. — Voir les numéros 52 et suivants.)

Le plus célèbre et le plus habile de ces imposteurs qui exploitent la crédulité de leurs contemporains fut Joseph Balsamo, connu à Paris sous le nom de comte de Cagliostro, et à Venise, sous celui de marquis de Pellegrini. Son histoire aussi curieuse qu'in vraisemblable, ses révélations à l'inspiration sur la Franc-Maçonnerie, qui fournirent des arguments ayant un semblant

de vérité aux membres du clergé, pour combattre dans les prêches la grande Société, présentent un intérêt historique qui peint assez bien les théories qui avaient cours, dans un certain milieu, sur la fin du siècle passé, pour que nous les rapportions brièvement ici.

Joseph Balsamo naquit en Sicile, en 1748, de parents obscurs; il eut une jeunesse déréglée qu'il déshonora par de nombreux méfaits. Obligé de quitter Palerme, il voyagea sur le continent où il fit beaucoup de dupes après avoir exploité une partie de l'Europe et de l'Asie, il se rendit à Naples avec des lettres de recommandation du Grand-Maître de Malte, puis passa à Rome où il épousa la belle Lorenza Feliciani, qu'il poussa par la perversion et les menaces à l'adultère, dont il se fit une source de gros revenus.

Aidé de sa compagne, il entreprit de nouveaux voyages, en Italie, en Espagne, en Portugal, en Allemagne, en Angleterre, en Russie, en Pologne, en Hollande, en Suisse et en France, où il joua tous les rôles; on le vit tour à tour pèlerin, officier de l'armée ou grand seigneur avec une suite nombreuse, des laquais et des domestiques couverts des plus riches livrées. A Paris, il habitait un hôtel somptueux où il ouvrit de vastes salons qui ne tardèrent pas à être fréquentés par la société la plus riche, la plus élégante et la plus illustre de la capitale. Là il se donna comme possesseur de la pierre philosophale, il dit posséder la science de prolonger la vie, et connaître le moyen de gagner sûrement à la loterie. Il vend à prix d'or une eau et une pommade ayant la propriété d'effacer les traces de la vieillesse; et à ceux qui se plaignent de l'insuccès de ses produits, il leur persuada que cela tient à leurs péchés ou à leur manque de foi en ses paroles.

Il n'y avait aucune assertion qu'il ne sût faire accepter: il disait aux uns qu'il était né vers le temps du déluge, qu'il avait vu Jésus-Christ; aux autres, qu'il descendait de Charles Martel; parfois il gardait sur son origine un mystérieux silence, se contentant de répondre à ceux qui l'interrogeaient: « Je suis celui qui est », ou bien encore il dessinait son chiffre figuré par un serpent percé d'une flèche et tenant une pomme dans sa bouche.

Enfin, il déploya tant d'habileté, qu'on en vint à le regarder comme un nouveau prophète. Il fut entouré des témoignages de la plus profonde vénération et des marques de la soumission la plus servile de la part d'hommes de tous les rangs et de toutes les conditions. On vit son buste figurer dans les palais de plusieurs grands seigneurs; on reproduisit son portrait et celui de sa femme sur des tabatières, sur des bagues, sur des éventails; des femmes le portèrent au cou sous forme de médaillon.

Cagliostro avait été reçu maçon en Allemagne où il s'était fait initier à tous les mystères enseignés dans les Loges de ce pays. Il fut l'inventeur ou le propagateur d'une nouvelle Maçonnerie, appelée Rite égyptien, dont il avait puisé l'idée dans quelques manuscrits qu'il avait achetés par hasard à Londres et qui avaient appartenu à un nommé Georges Coffin, qu'il ne connaissait pas. Il assura plus tard qu'il s'était contenté de retrancher de ce rite les pratiques magiques et superstitieuses qui s'y trouvaient.

C'est en Courlande, en 1779, qu'on voit pour la première fois Cagliostro exploiter ses rites maçonniques. Il y ouvrit une Loge d'adoption et y reçut plusieurs dames de distinction, particulièrement M^{me} de Recke, dont il espérait employer l'influence pour arriver jusqu'à l'impératrice Catherine. Séduite quelque temps par l'habileté du

jongleur sicilien, M^{me} de Recke l'admit dans son intimité; mais, reconnaissant vite l'immoralité et la bassesse de cet imposteur, elle se fit un devoir de le dénoncer au public.

Ce contretemps n'empêcha pas Cagliostro de continuer ailleurs ses séances d'hypnotisme et de divination; il expérimenta même la régénération morale et physique de l'homme sur quelques-unes de ses dupes, qu'il prétendait amener ainsi à cet état de purification à l'aide d'un jeûne de quarante jours qu'il obtenait, grâce à une liqueur qu'il vendait fort cher.

Il vint à Strasbourg la même année et y fonda une Loge selon le rite égyptien.

L'année suivante, au mois de mai, il en fonda une autre à Varsovie. On lui prête une maison de campagne à cet effet; là il offre à ses adeptes d'opérer le grand-œuvre en leur présence. De nombreuses dupes assistent à ses travaux et suivent ses expériences avec anxiété. Après vingt-cinq jours d'opération, il leur annonce qu'il cassera l'œuf philosophique et leur montrera le succès de la transmutation. Mais le grand jour désigné venu, on apprend avec stupéfaction que Cagliostro s'est sauvé, emportant des diamants de prix et une somme considérable.

REVUE DES THÉÂTRES

Lyon. — *Grand-Théâtre.* — Rien de particulier à signaler au sujet de notre première scène, si ce n'est la malencontreuse idée qu'on a eu (nous disons on, parce que M. Campocasso est absent), de faire paraître dans *Guillaume Tell* un ténor dont personne n'avait entendu parler et qui ne débutait pas. Il avait à peine ouvert la bouche que les protestations du public l'obligèrent à se retirer.

On prévient en toute hâte M. Massart, qui s'empresse de chanter le rôle d'Arnold, et nous pouvons dire qu'il l'a chanté d'une façon vraiment remarquable. Les salves d'applaudissements eurent bientôt remplacé les tempêtes de sifflets du début.

Célestins. — Le Conseil judiciaire a fait place aux *Femmes collantes*, comédie-bouffe en cinq actes, de M. Léon Gaudillot.

C'est l'histoire d'un notaire, M. Badinois, qui songe à se marier et ne trouve rien de mieux que de brouiller un futur époux avec son futur beau-père pour épouser la fille de ce dernier.

Ce notaire a le défaut de trop aimer les femmes. Aussi, au premier acte, pendant qu'il bâcle son mariage, il renoue une vieille liaison, s'embarque dans deux nouvelles aventures galantes. Il lui faudra bientôt rompre. Au second acte, nous le trouvons chez son futur beau-père.

Le troisième et le quatrième acte, qui se répètent, nous montrent ses efforts pour rompre. Il n'y peut parvenir qu'en collant toutes ces femmes collantes à un certain Campluchard qui vient d'hériter de 3 millions et qui, nouveau nabab, délivre Badinois.

Le cinquième acte se passe à la mairie, dans la salle des mariages.

C'est avec les deux premiers un des plus amusants.

L'interprétation est bonne.

A citer: MM. Howey (Badinois), Mercier (Campluchard), Schey (Mourillon), Aubert, Fort et Bruno; M^{me} Billon, Santa, Andral et Lavigne.

Nous aurions aimé une autre toilette à M^{me} Andral pour la cérémonie du mariage.

En somme, bonne pièce, qui peut tenir quelque

SOCIÉTÉ DE JÉSUS

Études sur la Société de Jésus et les Jésuites
Par M. FERRER
Ancien Conseiller général du Rhône

Donc, il n'y a plus qu'à tenir bon, quand on est une fois docteur, et à ne se point rendre à ce que l'on dira. Par ce moyen on fera passer des visions pour des réalités, des vessies pour des lanternes, et les plus grandes faussetés pour des vérités, ou du moins pour des probabilités.

Avant Escobar, le Père Azor, encore une grande autorité, avait dit, dans ses *Institutions morales*:

« On demande si un écolier a droit de suivre l'opinion de son maître, et si en la suivant il est censé suivre une opinion probable? Je réponds qu'il le peut.

C'est-à-dire qu'un disciple du jésuite Jean Guignard aurait pu, sans courir aucun risque, non de la part des hommes, mais de la part de Dieu, poignarder Henri IV, et l'on n'aurait pu, selon le principe d'Azor, l'accuser de témérité, parce qu'il aurait suivi le sentiment de son maître.

Est-il nécessaire de faire remarquer sur quoi sont fondées ces décisions? Elles le sont sur des on peut et on ne peut de ces révérends et bénits Pères!

Un autre docteur considérable, le Père Mar-

tinon, étudiant les cas de conscience, trouve que :

« Lorsque quelqu'un n'a qu'un auteur approuvé, et qu'il ne peut aisément en avoir plusieurs, il ne pèche pas en suivant cet auteur, quand même cet auteur s'éloignerait, non seulement du sentiment commun, mais même de la vérité. »

N'est-ce pas tout comme si l'on disait qu'un homme ne se fait point de mal en tombant dans un fossé, parce qu'il était conduit par un aveugle qu'il croyait probablement clairvoyant, et que d'ailleurs, il ne pouvait pas aisément avoir un autre guide?

Mais peut-être que l'illustre général Tambourin va nous faire justice de toutes ces inepties des grands docteurs de sa docte et pieuse compagnie. Écoutons-le :

« Toutes les fois, écrit-il, que nous agissons, étant appuyés sur une probabilité, soit intérieure, soit extérieure, quelque petite que soit cette probabilité, nous agissons toujours prudemment. »

Le grand général Tambourin, loin de blâmer les inepties de ses illustres confrères, les surenchérit, car il ajoute :

« Je pense absolument, avec beaucoup d'autres de mes confrères, que c'est assez pour savoir à quoi s'en tenir dans toutes sortes de cas, d'être assuré probablement que l'opinion est probable. »

Ce qui veut dire que non seulement la probabilité la plus mince suffit pour excuser le péché le plus fort, mais même que la probabilité la plus mince suffit pour justifier l'ombre de la probabilité: ou, si l'on veut, que le crédit ou la qualité de régent, que le mérite ou l'appui d'un casuiste, qui s'écarterait du sentiment commun et de la vérité, suffit pour aller droit en paradis. Est-ce assez merveilleux? Mais ce n'est pas tout.

« Quand, dit le Père Layman, il y a deux opi-

nions probables sur une même question, il est permis de suivre celle qui est la moins sûre. »

Et cela se comprend: la source de tout bien n'est-elle pas dans le mal? Or, entre une bonne action et une mauvaise, il faut suivre la mauvaise. Sans cela, comment la raison serait-elle bafouée, la morale tournée en ridicule, et où serait le mérite de la Société de Jésus?

Le fameux Père Filliutius, qui procède parfois par interrogation dans ses spéculations théologiques, se demande :

« Comment faut-il agir dans la conduite des consciences, lorsqu'il se rencontre deux opinions contraires? Je dis qu'il est permis de suivre celle qui est moins probable, encore qu'elle soit aussi la moins sûre. »

Emmanuel Sà, si célèbre par sa science et son obéissance, trouve « qu'un homme peut faire ce qu'il croit être permis par quelque autorité ou par quelque raison probable, encore que le contraire soit plus sûr. »

D'après le terrible Père Azor, le grand Azor de la Société du doux Jésus :

« Quand deux opinions sont aussi probables l'une que l'autre, on peut justement préférer dans la pratique celle qui est moins sûre; encore qu'on la croie aussi moins probable. »

Et, selon Sanchez, le plus grand théologien des nobles enfants d'Ignace :

« Celui qui croit qu'il est probable qu'on ne peut pas suivre de deux opinions, celle qui est la moins probable, celui-là même la pourra suivre, s'il croit qu'il est probable qu'on la peut suivre. »

Que tout cela est profond! quels grands hommes de génie que ces pieux enfants d'Ignace!... Mais poursuivons.

« Il n'y aura jamais de danger, affirme le bon Père de Rhodes, de donner dans la corruption

des mœurs lorsqu'on suivra ce qui paraîtra plus commode, pourvu qu'il soit appuyé sur une opinion probable. »

Et il faut remarquer que quand même on se douterait que cette opinion est des moins sûres, on la pourrait toujours suivre, parce que, comme le prétend le Père Martinon, cette maxime commune que, dans le doute on doit s'abstenir, doit s'entendre de telle sorte que l'on prenne pour le parti le plus sûr celui qui est le moins commode.

Par conséquent, ne nous gênons plus! A quoi bon chercher ce qu'il y a de meilleur, de plus exact, de plus juste, de plus vrai?

Cessons de nous fatiguer, par la lecture et l'étude, à la recherche de ce qui peut servir à développer notre intelligence, à améliorer notre situation, à nous faire comprendre la destinée humaine! Un bon casuiste, voilà notre bibliothèque; un bon recueil de toutes les opinions commodes, tant anciennes que nouvelles, de nos Révérends Pères jésuites, voilà l'unique panacée!

« Un docteur, nous assure le Père Layman, peut donner conseil non seulement suivant son propre sentiment, mais encore suivant le sentiment probable des autres qui est contraire au sien: s'il croit que ce dernier sentiment sera plus favorable à celui qui le consulte et plus conforme à ses desirs. »

Et afin de lever tout scrupule, l'accammodant Père Escobar s'adresse cette question :

« M'est-il permis de m'accammoder à l'opinion des autres, qui est probable et plus sûre? Oui, sans difficulté, et agissant de la sorte, je n'agirai pas contre ma conscience. »

(A suivre.)

temps l'affiche, moins que le Conseil judiciaire cependant.

LE MOT DE LA FIN

Un abonné du téléphone, M. X..., demande à un employé de le mettre en communication avec son docteur.

M. X... — Docteur, ma femme souffre beaucoup de l'estomac et elle a des accès de toux très violents.

Le docteur. — Elle a une bronchite.

M. X... — Que faut-il faire?

A ce moment l'employé met par mégarde M. X... en communication avec un ingénieur, auquel on fait une consultation sur une chaudière à vapeur.

L'ingénieur. — Elle est portée à l'intérieur (!) vous la laisserez refroidir pendant une nuit. Le lendemain vous la battrez, puis vous la laverez. Après, quoi vous la chaufferez énergiquement pendant la semaine suivante.

En même temps le propriétaire de la chaudière recevait l'avis suivant :

Réchauffez-la cinq à six fois par jour avec une tasse d'eau bien chaude, dans laquelle vous aurez mis une cuillerée de sirop Vial de Vaise. — A leur grand étonnement, le docteur et l'ingénieur n'ont jamais revu leur client.

BIBLIOGRAPHIE

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la 53^e livraison de la **Grande Encyclopédie** qui présente un intérêt tout spécial. Elle contient, en effet : 1^o un travail des plus complets sur la question de l'Apocalypse qui a, de tout temps, passionné les érudits et soulevé tant de polémiques ; 2^o un article important sur les Apocryphes qui tiennent une place si grande dans notre littérature ; 3^o un exposé du culte d'Apollon, le grand Dieu de la mythologie grecque, avec un travail archéologique à l'appui ; 4^o un traité de l'Apoptec. Nombreuses illustrations dans le texte.

Prix de la livraison : 1 fr. ; du volume broché : 25 fr. Reliure, 5 fr. en plus.
H. LAMIRAULT et C^{ie}, rue de Rennes, 61, à Paris.

COLLECTION HETZEL

Paris — 18, Rue Jacob — Paris

Contes et Romans de l'Histoire naturelle.

Périmette

Histoire surprenante de cinq moineaux

Par le Dr CANDÈZE.

Un volume in-8^o, illustré par BECKER : broché, 7 fr. ; cartonné, 10 fr. ; relié, 11 fr.

L'auteur de la *Gilippe* et des *Aventures d'un Grillon* ne se prodigue pas, mais chacune de ses œuvres est, comme on dit aujourd'hui, une attraction. *Périmette* est un livre d'une philosophie charmante ; cette histoire d'un moineau

de Paris fera réfléchir bien des Parisiens, sans compter le reste des lecteurs. C'est là de la morale en action et de la meilleure, celle qui ne sent point la pédanterie, et qui s'impose par le naturel du fond et par la grâce des détails. Ces oiseaux, si bien étudiés, sont, en somme, des personnages qui vivent, qui ont des faiblesses, même des passions, et la leçon n'est pas moins éloquente et moins forte, pour être fournie par des individus de ce petit monde ailé que le docteur Candèze connaît mieux que personne et qu'il fait agir et parler avec tant de finesse et d'à-propos. Les différentes scènes de ce roman ont été mises en action par un spécialiste émérite, M. Léon Becker, à qui nous sommes déjà redevables de l'*Alphabet des Oiseaux* et de l'*Alphabet des Insectes*.

Léon Tolstoï.

Enfance et Adolescence

Traduction de Michel DELINES.

Un volume in-8^o, illustré par L. BENNETT : broché, 7 fr. ; cartonné, 10 fr. ; relié, 11 fr.

Parmi les écrivains russes, Tourgueneff et Tolstoï tiennent le premier rang. Aussi, était-il intéressant de choisir, dans l'œuvre de l'un d'eux, tout ce qui pouvait s'adresser à l'enfance et à la jeunesse, parler à leur imagination, provoquer et arrêter leur attention par quelques-unes de ces pages marquées au coin du génie et qui révèlent, sous leur apparente simplicité, le futur grand écrivain.

Rien de plus saisissant, à cet égard, que les souvenirs de Tolstoï, si vivants, si présents, pour ainsi dire, que l'on ne songe peut-être pas assez à l'art de l'écrivain pour se laisser prendre aux sentiments et aux sensations du héros. Ajoutons à cela une couleur particulière, toujours pleine d'attrait, et qui saisit ou plutôt surprend le lecteur et le retient. Nous ne savons rien de plus curieux et de plus attachant que ces souvenirs d'enfant et de jeune homme retracés par un écrivain qui, dans la littérature européenne, occupe à juste titre une des premières places et une des plus originales.

M. Bennett, dans son illustration, s'identifie complètement avec l'écrivain russe ; les scènes qu'il a reproduites ont toute la saveur du récit.

La Revue Moderne, politique et littéraire. Directeur : Paul Cassard ; rédacteur en chef : Robert Bernier.

SOMMAIRE : A propos de la famille des Allemands d'Uriage. A. Vingtrinier. — Un roman de Jean Richepin. Rob. Bernier. — L'Abbesse de Jouarre. R. Bousnet. — Un Chansonnier Marseillais. Jean Tribaldy. — Sur Renée Maupérin. L. Descaves. — Feu d'artifice (Poésie). Jean Ajalbert. — Le Chien du quartier. L. Descaves. — Questions militaires. L. Morel. — Le dernier mot (Poésie). Champeville. — L'Abbaye de Fécamp. C. D. (Carolus). — Renée Maupérin. E. Morel. — Chronique Théâtrale. E. Morel. — Les Concerts populaires. Tellot. — Chronique parisienne. J. Rieumal. — Les Nuages (Poésie). A. D. Perféttini. — Crabes et Mollusques. Henry Fèvre. — La Fée verte (Poésie). L. Duvauchel. — Satané Mistral. De Charlemont. — Le Mois. Divers.

Bureaux : Paris, rue du Département, 35. Lyon, rue de Marseille, 24.

Paris-Noël (2^{me} année). — Par suite d'arrangements intervenus entre notre administration et celle du *Paris-Noël*, nous sommes en mesure de fournir à nos abonnés et à nos lecteurs le numéro de *Paris-Noël*, 2^e édition, qui vient d'être mis en vente.

Paris-Noël est la publication la plus parfaite, à coup sûr, que l'on ait exécutée dans ce genre ; quant à sa valeur

artistique et littéraire, nos lecteurs pourront s'en rendre compte en parcourant la liste de ses collaborateurs.

La partie littéraire renferme des contes et nouvelles, par MM. Victorien Sardou, Coppée, Th. de Banville, Alph. Daudet, J.-M. de Hérédia, Armand Silvestre, Paul Arène, Catulle Mendès, Paul Bourget, Ed. Rod, Paul Hervieu, Gustave Gœtschy ; par la partie artistique, les *Illustrations en noir et en couleur* sont signées : Léon Bonnat, Heilbuth, J. Worms, J. Lewis-Brown, Pokitanoff Tissot, Pinchart, Adrien Marie, Girardon, Béthune, A. Fourrié, A. Brun.

Six suppléments : Eaux-fortes, aquarelles, héliogravures, par Chaplin, Henner, Detaille, Louise Abbema, Roybet et Boutet de Monvel contribuent à mettre hors de pair ce splendide numéro.

AVIS

Le *Franç-Maçon* rendra compte de tout ouvrage dont il lui sera adressé deux exemplaires.

Petite Correspondance

A. H. Blagny. — Le prix de l'abonnement est de 50 centimes.

A. C. Gex. — Il nous est impossible de faire un pliage spécial pour quelques abonnés. La majorité nous l'a réclamé autrement.

OUVRAGES RECOMMANDÉS

Almanach populaire du Franc-Maçon : 50 centimes.

Souvenirs d'Antan, par Fonsérane. — Un beau volume, 3 francs.

Envoi franco contre mandat-poste à M. Gustave Honoré, rue Ferrandière, 52.

La Séparation de l'Église et de l'État. Discours prononcé par M. Auguste Dide, sénateur, au Convent maçonnique de 1886 ; prix : 25 centimes. Dépôt : rue Cadet, 16, à Paris, au Grand-Orient de France

PENSIONNAT ANTI-CLÉRICAL

Dirigé par M^{me} A. TESSIER

Rue Victor-Hugo, 54 (Montreuil-s.-Bois)

FONDE EN 1879

Prix obtenu à la Société des Beaux-Arts de Limoges, mention honorable, MÉDAILLE DE BRONZE

Décernée par la Société pour l'Instruction élémentaire 1879-1883

MENTION HONORABLE

Décernée par le ministre de l'Instruction publique, 1885.

Médaille d'argent de 1^{re} classe

Décernée à l'Exposition de Montreuil, 1886

Programme de l'enseignement :

Instruction morale et civique, lecture, diction, écriture langue française, style, arithmétique, tenue des livres, géographie, histoire de France, histoire générale, histoire naturelle, géométrie, physique, chimie, hygiène, ouvrage manuel, dessin linéaire, dessin artistique, peinture sur porcelaine, peinture au pastel, chant, piano, gymnastique, langues étrangères.

LE PRIX DE LA PENSION EST DE 600 FRANCS

Grande Cour. — Vaste Jardin

AVIS

L'Administration du *Franç-Maçon*, désireuse de faire participer ses nombreux lecteurs aux avantages d'une publicité peu coûteuse et très répandue, vient de fixer, ainsi qu'il suit, le prix des insertions dans le *Franç-Maçon* :

ANNONCES (la ligne)..... 0 f. 25

RÉCLAMES — 0 50

Des conditions spéciales seront faites aux annonces périodiques ainsi qu'aux annonces de librairie.

Toutes les annonces ou réclames doivent être adressées à l'Administration du journal, rue Ferrandière, 52, Lyon.

Avis aux Maçons

A vendre en tout ou par partie, 450 ouvrages environ 500 volumes par les auteurs Maçonniques les plus célèbres des XVIII^e et XIX^e siècles. Ecrire à M. Rosen, rue Chappe, 9, Paris, pour recevoir renseignements et catalogue.

GUÉRISON RAPIDE ET SANS FRAIS

M. SOLÈME, membre Corr. de la Société de Médecine au MANS (Sarthe), envoie à tout malade qui la demande, et cela dans un but humanitaire, sa méthode cachetée contre un timbre de 15 centimes. — **Maladies contagieuses**, Echauffements, etc. Vices du sang, Dartres, Eczémas, Démangeaisons, Plaies des jambes, Hémorrhoides, **Asthme, Toux, Catarrhes, Bronchites.** 1496

OUTILLAGE AMATEURS et INDUSTRIELS
Fabrique de Tours de tous systèmes. Scies mécaniques (plus de 500 modèles) et coupeuses pour les étoffes. Dessins et toutes fournitures pour le Découpage. ÉTOILES D'OUTILS
TIERSOT, r. des Gravilliers, 16, Paris
Grand Diplôme d'honneur en 1884 et 1885
Le TARIF-ALBUM (200 pages et plus de 500 gravures) est envoyé franco contre 0 fr. 65

VIE DE FAMILLE Soins particuliers, aux meilleurs conditions, offerte à des jeunes gens français ou étrangers, de 9 à 16 ans environ, qui suivraient ou non les cours du lycée et pourraient prendre des leçons à domicile, chez M. H. de Sobatier-Plantier, professeur, propagateur des fêtes d'enfants, rue Plottine, 1, Nîmes (Gard).

L'Administrateur-Gérant : J. REYNARD

H. LAMIRAULT & C^{ie} ÉDITEURS PARIS 61, Rue de Rennes, 61

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ

Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE

MM. Barthélemy, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Dorenbourg, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Gary, professeur à l'École des chartes; Gissac, membre de l'Institut; Dr L. Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; C.-A. Laisant, député de la Seine; H. Laurant, examinateur à l'École polytechnique; E. Levasseur, membre de l'Institut; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. Müntz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Walta, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES hors TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8^o contenant de 1,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Cheque livraison	Payables à raison	Cheque volume broché
1 franc	de 10 francs par mois	25 francs

LA PRINCIPALE
51, rue de Chartres, LYON

BUREAU SPÉCIAL
Pour l'Achat et la Vente des Immeubles et Fonds de Commerce
Directeur : M. LOUIS, défenseur au Tribunal de Commerce

USINE A VAPEUR — FABRICATION MECANIQUE
BONTOUX Fils
à TASSIN-LA-DEMI-LUNE (Rhône)

Spécialité de Tuyaux en terre cuite pour conduites d'eau et bâtiments
Sièges inodores en faïence
Vases à fleurs de toutes dimensions, pour Horticulteurs

PHOTOGRAPHIE CÉLESTIN BILLARD
Rue Jean-Baptiste-Say, 22
(Près la gare de la Ficolle et du boulevard de la Croix-Roussé)

LYON

Portraits artistiques à l'huile ou au pastel et à l'aquarelle. Tout ce qui concerne la Photographie. Reproductions photographiques des portraits peints ou dessinés et au daguerrétype. Portraits après décès

ON OPÈRE TOUS LES JOURS PAR TOUS LES TEMPS ET ON SE REND A DOMICILE
On remet à neuf les anciens Daguerrotypes

Maison de confiance fondée en 1851
ACHAUME Fils
Rue du Rhône, 32, Annonay (Ardeche)

Vins fins et ordinaires, garantis naturels et d'origine Côtes du Rhône, Beaujolais, Bourgogne et Saint-Georges.
Divers vins blancs français, doux et secs, vins étrangers, Malaga, Madère et autres spiritueux et vermouth.
Huile d'olives vierge, d'une pureté parfaite et tout à des prix relativement modérés, valeur à 90 jours au comptant 2 0/0 d'escompte.

Le goûter, c'est l'accepter !!!

De tous les cafés hygiéniques, celui qui se rapproche le plus du goût de celui des colonies, et se prépare de la même façon, sans en avoir les propriétés irritantes, c'est le **Café Rousset**. Excellent déjeuner au lait. Ce produit breveté, médaillé à différentes expositions, se recommande aux personnes soucieuses de leur santé.

Prix : 4 fr. le kilo (le paquet de 250 gr. : 1 fr.). Envoi franco contre mandat-poste de 1 fr. 30.

Se méfier des contrefaçons, exiger la signature.

DÉPOT GÉNÉRAL
V. ROUSSET
HERBORISTE DE 1^{re} CLASSE
LYON, rue Thomassin, 22, LYON

IMPRIMERIE NOUVELLE

ASSOCIATION SYNDICALE DES OUVRIERS TYPOGRAPHES

52, Rue Ferrandière, 52

Près le quai du Rhône

LYON

Journaux
Thèses, Mémoires, Actions
Mandats, Prospectus
Factures, Têtes de lettres
Cartes de visite
etc., etc.

Labeurs
Affiches, Lettres de décès
Livrets de Société
Registres, Catalogues
Cartes d'adresse
etc., etc.

TRAVAUX DE LUXE, ADMINISTRATIFS, COMMERCIAUX